Association Syndicale Nationale des Chirurgiens Dentistes

Concernés par la retraite

(Loi du 21 mars 1884 et Titre 1 du Livre 4 du Code du Travail)

Boite Postale *: Association Syndicale Nationale des Chirurgiens-Dentistes Concernés par la Retraite*
Boite Postale 41, 13376 Marseille cedex 12

Site internet : ASN-CDCR 2 (par Google) ou http://sites.google.com/site/asncdcr2/

L'ASN-CDCR est membre de la CNRPL et de L'UFR-CFR***

Présidente Nationale Ch.COLZI.
Tel :04.94.24.33.08 ou 06.10.38.20.07

RENOUVELLEMENT D'ADHESION NATIONALE

Le simple renouvellement d'adhésion se fait par tacite reconduction. La demande d'adhésion ci-après n'est à remplir que si des changements de vos coordonnées sont intervenus.

DEMANDE D'ADHÉSION (unique ou par couple)

Je (nous) soussigné (s),
Nom, Prénom……..…… Praticien actif ☐ Praticien retraité ☐
Praticien en cumul emploi-retraite ☐

Prénom du Conjoint *(en vie)* :……
(Le couple, avec une seule cotisation et un seul diplôme, représente deux adhérents)
Pour les Consœurs adhérentes mariées, Nom de jeune fille :……..
Adresse : ……..
Code postal… ……Ville :……
N° de Téléphone : .Fax : …….
E-mail : .....
demande ou demandons mon (notre) adhésion comme membre de **l'Association Syndicale Nationale des Chirurgiens Dentistes Concernés par la Retraite**, en accord avec l'article 4 des statuts.
Signature du demandeur : signature du Conjoint

BULLETIN DE COTISATION 2018

Retourner cet appel de cotisation accompagné du chèque correspondant, libellé exclusivement au nom de l'ASN / CDCR au Trésorier National : :
Dr .Xavier MINGASSON 83 Ter avenue de la FIGONNE 13012 MARSEILLE
tel :04.91.87.03.38
Cette cotisation étant déductible fiscalement, vous recevrez un reçu avant la fin de l'année pour votre déclaration d'impôts.

Merci de remplir les renseignements suivants : Nouvelle Adhésion ☐

Adhésion unique :	Homme ou Femme Chirurgien-Dentiste	Cotisation : 62 €
	Veuf ou Veuve non Chirurgien-Dentiste	Cotisation : 42 €
	Cotisation réduite (petite retraite)	Cotisation : 42 €
Adhésion Couple :	deux adhérents dont un Chir-Dentiste	Cotisation : 62 €
	deux adhérents Chir-Dentistes	Cotisation : 62€

RENSEIGNEMENTS DIVERS (facultatifs mais utiles) **:**
Date de naissance de l'adhérent (e)…….conjoint (e)……
Année de diplôme de l'adhérent…… adhérente …….
Le nouvel adhérent souhaite t'il avoir des responsabilités au sein de l'organisation ? :

CNRPL=Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales.*
*CFR / UFR ** = Confédération Française des Retraités/ Union Française des retraités.*

En rajoutatnt 5 € au montant de votre cotisation vous recevrez :
le COURRIER DES RETRAITES